



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Dijon, le 3 juillet 2018

La Rectrice

à  
mesdames et messieurs les chefs  
d'établissement  
mesdames et messieurs les directeurs  
d'écoles  
s/c de madame l'inspectrice d'académie,  
DASEN  
de l'Yonne

**Objet : Journée de l'apprendre & des enseignantes et enseignants  
le 5 octobre 2018**

La rectrice  
Chancelière des  
universités

Affaire suivie par :  
Nathalie Czehorowski  
cabinet@ac-dijon.fr  
Téléphone  
03 80 44 84 09

2 G rue du Général  
Delaborde  
BP 81921  
21019 Dijon Cedex

Le 5 octobre prochain, notre académie organisera sa première **journée de l'apprendre & des enseignantes et enseignants**. La date retenue correspond à la journée mondiale que l'UNESCO consacre aux enseignants et je propose que nous privilégions les actions mettant en valeur le plaisir et les interactions pour apprendre ensemble.

Les enseignantes et enseignants de votre établissement ou de votre école seront sensibles, je n'en doute pas, à la forte dimension symbolique d'une journée célébrant celles et ceux qui essaient de faire grandir au quotidien, chez les élèves qui leur sont confiées, l'envie d'apprendre.

Vous trouverez ci-joint des idées émises par un comité de pilotage académique qui vous permettront de réfléchir à la forme et à la mise en œuvre de la journée festive. Les membres du comité académique se tiennent à votre disposition si vous souhaitez un accompagnement.

Cette journée a pour objectif de mettre à l'honneur, dans notre académie apprenante, toutes celles et tous ceux qui transmettent savoirs et savoir-faire aux élèves, ouvrent leur horizon, leur apprennent l'autonomie, développent leur esprit critique pour en faire de futurs adultes capables d'exercer pleinement en tout domaine leur libre arbitre.

Elle s'inscrira dans son environnement local mais peut évidemment rayonner bien au-delà (réseau, bassin, circonscription du 1<sup>er</sup> degré, secteur de collège...).

Mobilisant pleinement l'ensemble de la communauté éducative de votre établissement ou de votre école, elle se veut donc ouverte, notamment aux parents d'élèves et aux collectivités, sans oublier les associations partenaires de l'école.

*Célébrer les enseignants, ne rejouer de son  
apprentissage : une belle occasion de déployer  
le bien-être !*

Frédérique Alexandre-Bailly

*Très cordialement*